



Syndicat Pénitentiaire des Surveillants et Surveillants Brigadiers Non Gradés



CD VILLENAUXE LA GRANDE

Condamnation et surmenage !!!

Le CD de Villenauxe la Grande connaît depuis plusieurs mois une dégradation régulière des conditions de sécurité, ce qui entraîne des agressions et mouvements collectifs chaque semaine. Le 05 Août, un agresseur de surveillant a été condamné par le tribunal à une peine de prison de 20 mois (en première instance). Le SPS est heureux de voir que la justice prend enfin en compte les agressions de surveillant comme il se doit.

Cependant, cette condamnation ne doit pas faire oublier que les conditions de travail des surveillants n'ont cessé de se dégrader : agents livrés à eux même pour tous les mouvements, postes découverts, rythme de travail chamboulé, arrivées de personnes détenues en MOS, hausse de la population pénale, hausse des TIS, augmentation des missions... et tout ça à effectif théorique constant. Oui car notre hiérarchie se contente de regarder des chiffres sans prendre en compte que de nombreux agents ne sont plus dans l'établissement (mises à dispo, suspensions, arrêts maladie depuis plusieurs mois...) Pire, certains démissionnaires sont toujours dans l'effectif de l'établissement... Il serait temps que la hiérarchie ouvre les yeux sur la situation réelle de notre établissement car les surveillants ont le droit de retrouver un rythme de vie équilibré entre vie de famille et vie professionnelle.

Le SPS se réjouit de la rapidité et de la fermeté de la justice à l'égard des agresseurs de surveillants.

Le SPS demande que des fouilles sectorielles par les ERIS soient réalisées afin de bien montrer à la population pénale que nous sommes encore décideurs dans nos murs.

Le SPS demande à ce que l'organigramme de référence soit revu et que le nombre d'agents réellement sur place à l'établissement soit mis à jour afin de pouvoir compléter l'effectif.

Le SPS demande que les heures effectuées soient payées au-delà des 108h00, principe des heures faites heures payées !

Le SPS demande le transfert de certaines personnes détenues afin que la détention retrouve son calme.

Le SPS demande que les personnes détenues affectées au CD de Villenauxe ne soient pas que des détenus rejetés des autres établissements. Notre établissement est peut-être loin de la DI mais il ne doit pas servir à regrouper tous les cas difficiles !!!

Le 06 AOUT 2022

Le bureau local

SPS VILLENAUXE LA GRANDE : LE SEUL SYNDICAT 100 % SURVEILLANT